

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 4 Février 1890

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu de S. M. le Roi des Hellènes une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime lui notifiait le décès de S. A. S. le Prince Charles III, et Lui annonçait en même temps Son avènement au Trône.

Le Prince a reçu de S. M. I. l'Empereur des Ottomans une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime Lui notifiait Son mariage avec Madame Marie-Alice Heine, Duchesse de Richelieu.

Le Prince a nommé Officiers de l'Ordre de Saint-Charles :

M. le commandant Robert-Charles-Marie-Emmanuel Cordier, capitaine de frégate, attaché à la personne de M. le Président de la République Française ;

M. le commandant Eugène-Victor-Auguste Chamoin, chef de bataillon d'infanterie, attaché à la personne de M. le Président de la République Française.

Par suite de l'Ordonnance Souveraine du 25 janvier dernier, la commission administrative de l'Orphelinat se trouve ainsi complétée :

MM. le Ch^{er} de Lattre.
le Chanoine Pauthier.
le Ch^{er} Lombard.
le docteur Coulon.
Lucien Treppoz, *Secrétaire*.

S. Exc. M. le Baron de Farincourt, Président ; M. le Comte Gastaldi, Vice-Président, et M^{me} du Chaffaut, Supérieure, en font partie de droit.

NOUVELLES LOCALES

Un dîner de 32 couverts a eu lieu au Palais dimanche dernier 2 février. LL. AA. SS. le Prince Albert I^{er} et la Princesse Alice présidaient à ce repas.

On remarquait, parmi les invités : M^{re} l'Evêque de Monaco, MM. les chanoines Guyotte, Giannecchini, Ramin, Bésau, Ribour et Pauthier, M. le Président du Tribunal Supérieur et M^{me} de Lattre, M. l'Avocat Général et M^{me} Turrel, M. le Vice-Président et MM. les Membres du Tribunal Supérieur, M. le Colonel Commandant Supérieur des Gardes et M^{me} de Sainte-Croix, M. le Major et M^{me} Douhin, MM. les Officiers de ce corps, les Officiers de la Maison du Prince et M^{me} la Comtesse Gastaldi, Dame du Palais.

La décoration de la table, tout en fleurs fraîches, fait le plus grand honneur à la Société Florale de Nice qui en avait été chargée.

Après le dîner, le cercle s'est tenu dans la Galerie des Glaces, où leurs Altesses Sérénissimes se sont entretenues pendant plus d'une heure avec la plupart des invités.

La matinée de dimanche 2 février a été marquée par un incident qui témoigne de l'excellent esprit de bon voisinage qui anime les populations voisines de la Principauté.

Suivant une tradition à laquelle les habitants de la Turbie ont pris à cœur de ne jamais manquer, une nombreuse députation de la jeunesse de cette commune est venue présenter à Leurs Altesses Sérénissimes, à l'occasion de leur arrivée dans la Principauté, un témoignage de sa déférence et de son respect.

Cette députation, qui s'est mise en ordre dans la cour de la gare, était précédée d'une excellente fanfare et avait à sa tête M. le Maire de la Turbie et son adjoint. Elle se composait d'une soixantaine de jeunes gens d'une tenue parfaite escortant le drapeau de la « Jeunesse de la Turbie » ; elle a gagné le Palais au milieu d'une foule sympathique par l'avenue de la Gare et l'avenue de la Porte-Neuve.

Le cortège a été reçu au Palais par MM. le Lt-Colonel de Castro, le Lt-Colonel Comte d'Orémieux, aides de camp, et M. le Capitaine Gastaldi, officier d'ordonnance de Son Altesse Sérénissime.

Par une marque spéciale de bienveillance, Leurs Altesses Sérénissimes ont tenu à recevoir dans la salle Grimaldi tous les membres de la députation.

M. le Maire de la Turbie a présenté, d'après l'usage traditionnel, à S. A. S. Madame la Princesse Alice, un magnifique bouquet, un agneau blanc, deux perdrix rouges et deux tourterelles blanches.

Dans une allocution empreinte d'une touchante simplicité, M. le Maire a rappelé les antiques et amicales relations de la Turbie avec Monaco. Il a dit les sentiments de respect dont ses administrés étaient remplis à l'égard de la Famille Princière ; il a eu surtout à l'adresse de S. A. S. Madame la Princesse Alice, quelques paroles qui ont paru vivement toucher l'Auguste Souveraine.

Leurs Altesses Sérénissimes ont témoigné aux représentants de la commune de la Turbie leur gratitude pour une démarche dont Elles sont profondément touchées.

Au moment de prendre congé de Leurs Altesses Sérénissimes, la fanfare a exécuté avec une remarquable correction l'hymne national Monégasque ; elle a fait ensuite entendre, dans la Cour d'Honneur, plusieurs morceaux de son répertoire.

En sortant du Palais, le cortège a reconduit S. Exc. M. le Gouverneur Général, présent à l'audience, à l'hôtel du Gouvernement, et a parcouru plusieurs rues de la ville.

A midi et demi, un lunch a été servi aux Turbiasques à l'hôtel de la Paix. S. Exc. M. le Gouverneur Général, dans quelques-unes de ces paroles

cordiales dont il a le secret, a remercié, au nom des Monégasques, nos excellents voisins de leur démarche et a porté un toast à Leurs Altesses Sérénissimes et à la constante amitié et à la prospérité communes de la Turbie et de Monaco.

La manifestation sympathique que les habitants de la Turbie viennent de renouveler dimanche emprunte un caractère plus touchant encore en ce qu'elle ne rappelle aucune tradition féodale. Il n'y a jamais eu, en effet, aucun lien de ce genre entre la Turbie et Monaco, comme la forme de l'offrande faite à nos Souverains pourrait le faire croire. Le dernier exemple de ce touchant usage s'était produit au premier voyage du Prince Louis parmi nous, en 1881. On ne peut en trouver l'origine que dans la pieuse mais volontaire redevance que les Turbiasques avaient l'habitude de servir tous les ans, à la Chandeleur, au prieuré de Sainte-Dévote, en témoignage de dévotion pour la sainte Patronne des navigateurs de la région.

Cette vieille coutume avait, depuis des siècles, rapproché les habitants des deux pays ; transformée maintenant, elle témoigne des liens de sympathie plus forts que toutes les obligations de droit qui unissent la Principauté et les Princes avec les populations voisines.

Mercredi dernier, S. Exc. le Gouverneur Général, représentant le Prince, et accompagné de M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, assistait, en grand uniforme, au service célébré à la cathédrale de Nice à la mémoire de S. A. R. M^{re} le Duc d'Aoste.

La nef était toute tendue de draperies noires lamées d'argent.

M^{re} l'Evêque de Nice officiait,

Parmi les autorités présentes, on remarquait M. le Général Gouverneur, comte de Novion, M. le Préfet des Alpes-Maritimes, le général Garnier des Garets, le vicomte du Moiron, Procureur de la République, M. Machemin, vice-président du Tribunal Civil, le Corps Consulaire au grand complet, etc., etc.

S. A. S. le Prince, notre Auguste Souverain, se fera représenter par M. le Lt-Colonel de Castro, l'un de ses aides de camp, au service qui sera célébré à l'Eglise Cathédrale de Monaco, demain mercredi 5 février, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme de S. A. R. le prince Amédée de Savoie, duc d'Aoste.

Le Gouverneur Général et les fonctionnaires de la Principauté y assisteront ; les Consuls des puissances étrangères y ont été également conviés par le comité organisateur de cette cérémonie funèbre.

Voici la lettre qui a été adressée à l'occasion de cette cérémonie :

La Commission italienne pour la célébration du service à la mémoire de S. A. R. le Prince Amédée, Duc d'Aoste, vous prie de bien vouloir lui faire l'honneur d'assister à cette cérémonie funèbre qui aura lieu à la Cathédrale de Monaco le mercredi 5 février 1890, à 10 h. du matin.

LA COMMISSION.

L'orchestre et la maîtrise, avec le gracieux concours de M^{me} Milon de Peillon et de M. Degrave, artiste de l'Opéra-Comique, sous la direction de M. F. Bellini, exécuteront le programme suivant :

1. Introduction T. Dubois
Orchestre.
2. Requiem Madonna.
3. Kyrie J. Barrière.
Chœurs et orchestre.
4. Dies iræ Bouault.
Faux bourdons.
5. Offertoire Pater Niedermeyer.
Solo de baryton, M. Degrave.
6. Sanctus Beethoven.
Solo de soprano, M^{me} Clémentine.
7. Pie Jésus Bellivier.
Solo de baryton, M. Degrave.
8. Sur la tombe, oraison funèbre F. Bellini.
Orchestre et chœurs.
9. Agnus Dei Bizet.
Solo de soprano, M^{me} Milon.
10. Libera Palestrina.
11. Marche funèbre Chopin.

La fête que doit donner après-demain jeudi la Société des Régates, dans les vastes salons de l'hôtel de Paris, promet d'être des plus brillantes.

Notre vaillante Société nautique fait des prodiges pour en assurer le succès. On sait que le produit de cette soirée sera affecté aux fêtes que la Société offrira les 9, 10 et 12 mars prochain, à la colonie étrangère.

Voici le programme de la soirée du 6 février :

A neuf heures : *Les Mirmidons*, si amusants de la famille Loquis ; grand bal paré et travesti ; kermesse, tombola, etc. Excellent orchestre.

Prix d'entrée 10 fr. On peut se procurer des billets au siège de la Société, boulevard de la Condamine, n° 7, à l'agence Roustan, avenue de la Costa, et dans les principaux hôtels de la Principauté.

De la liste des étrangers de distinction venus la semaine dernière dans la Principauté, nous extrayons les noms suivants :

M. le général comte de Novion, le général Léon du Longuet, le général Thomas ; M. J. Plichon, député du Nord ; Alexandre Millerand, député ; Paul Strauss, conseiller général ; lord Wynford ; lord Churchill Randolph, lord Camoys, le général Willand Warner, anglais ; le comte Thomas Manzoni, sénateur, le vice-amiral Lovero di Mario, italiens ; le général Obligado Manuel, de la République Argentine ; M. Auguste Matte, sénateur au Chili ; le baron Alfred Oppenheim ; H. de Blowitz ; le baron Erlanger, etc.

Depuis le 1^{er} de ce mois, l'omnibus des étrangers entre Monaco et Monte Carlo, qui stationnait sur la place de la Visitation, part de la place du Palais à Monaco aux heures suivantes :

Midi 1/2 — 1 h. 1/2 — 2 h. 1/2 — 3 h. 20 — 4 h. 1/2 — 7 h. 1/2 — 8 h. 1/2.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé une analyse de l'opéra comique joué samedi : le *Domino noir*, qui sera redonné ce soir sur la scène de Monte Carlo ; nous faisons un résumé de cette charmante intrigue théâtrale, l'une des plus belles d'Eugène Scribe. Elle remonte à 1837 et le livret en est presque inconnu aujourd'hui ; la musique, au contraire, est excessivement répandue.

Le vieux duc d'Olivarès a une petite nièce, Angèle, qui est son héritière. Angèle est au couvent, et lord Elfort, attaché à l'ambassade d'Angleterre à Madrid, est, après elle, le seul héritier du duc. Il a donc tout intérêt à ce que sa concurrente disparaisse, et les choses tournent à son gré, car Angèle doit être nommée abbesse et va prendre le voile pour jamais. Cependant, avant de renoncer au monde, la jeune religieuse, qui est parente de la reine, veut encore une fois assister à une fête de la cour. Disons de suite qu'elle compte bien y revoir le bel Horace de Masserena, jeune diplomate espagnol qu'elle y a déjà vu l'an dernier et qu'elle aime en secret. Sous un domino

noir et avec Brigitte, une amie fidèle, elle vient au bal masqué que donne la souveraine la veille de Noël.

C'est là que nous trouvons Horace et son ami Juliano, un aimable garçon qui aime toutes les jolies femmes (et qui courtise, entre parenthèses, lady Elfort, malgré la jalousie de milord) ; Angèle et Brigitte.

Ce bal est le

PREMIER ACTE

Horace vient de battre lord Elfort au wisth. L'anglais, depuis quelque temps, rencontre sans cesse notre héros et craint qu'il ne lui porte malheur. En effet, sa femme lui parle fréquemment d'Horace et avec enthousiasme. S'il était trompé ? Il confie ses doutes sur la fidélité de « son femme » à Juliano qui a ses raisons pour ne pas les partager. Juliano invite lord Elfort à faire, après le bal, le réveillon chez lui avec Horace et leurs amis. « Je boirai, dit l'anglais, mais ne me raccommoierai pas. »

Horace reste seul, deux femmes entrent dans le petit salon, elles retirent leurs masques. Horace reconnaît sa belle inconnue de l'an dernier et, s'étendant sur un divan, feint de dormir. Brigitte l'aperçoit, Angèle le voit et dépose son bouquet près de lui. Juliano revient, et sur la demande d'Horace, invite Brigitte et s'éloigne avec elle.

Horace déclare alors son amour à Angèle et la prie de se faire connaître. Il sait qu'elle le protège, et que sa puissance est immense, car il n'a confié qu'à elle son désir d'obtenir un poste qui lui a été donné après leur première entrevue sans qu'il ait pu savoir à qui devait aller sa reconnaissance. Angèle est inflexible. Elle ne peut lui dire son nom — Qui nous sépare ? Est ce le rang ? — Ma naissance égale la vôtre — La fortune ? — Non. Mariée ? — Non. — Alors ? — C'est un secret.

Sur ces entrefaites, minuit sonne. Juliano, pour servir les amours d'Horace, a avancé l'horloge et fait partir Brigitte. Comment Angèle rentrera-t-elle au couvent ? N'importe, elle s'éloigne malgré le désespoir d'Horace.

DEUXIÈME ACTE

Au milieu de la nuit, Angèle frappe à une porte, c'est la maison de Juliano qu'elle ne connaît pas. Jacinthe, la servante, attend son jeune maître qui doit venir faire le réveillon avec ses amis, elle accueille la jeune fille, mais on frappe à la porte, elle donne à Angèle les vêtements de sa nièce Inésille, et va ouvrir ; c'est Gil Pérez le portier du couvent des Annonciades. Peu après arrivent Juliano, Horace, tout ému encore de son entretien de la soirée, lord Elfort, etc.

On se met à table. Inès vient servir. Horace reconnaît son inconnue.

Après le souper, les jeunes gens vont au salon de jeu. Angèle reprend son domino et veut sortir, elle est surprise par Horace. Ici se place une scène fort amusante. Dans l'obscurité, Horace, croyant saisir Angèle, amène successivement Gil Pérez et dame Jacinthe.

Bref, le Domino noir finit par s'esquiver, et nous le retrouvons au

TROISIÈME ACTE

dans le couvent des Annonciades. Angèle va prendre le voile avec le titre d'abbesse. Au parloir se présente Horace, qui a une permission du comte de San Lucar pour voir sa fille Brigitte, à laquelle il est fiancé ; il vient dire à celle-ci qu'il ne saurait l'épouser, son cœur étant à une autre. La tourière le prie d'attendre l'abbesse dont le consentement et la présence sont indispensables à cette entrevue. Les sons de l'orgue et les chants se font entendre, Horace croit reconnaître une voix aimée. Il est donc abandonné du Ciel, puisque même dans le saint lieu il ne peut trouver protection.

L'abbesse paraît voilée. Horace lui annonce que son mariage avec Brigitte de San Lucar est impossible. Trouble d'Angèle. Pendant qu'ils causent, une sœur apporte à Angèle une ordonnance de la Reine que celle-ci parcourt avec une grande émotion. Pour lire, elle a écarté son voile, Horace la voit et se précipite, mais elle lui échappe encore.

Surviennent Juliano et lord Elfort. Ce dernier est furieux. La Reine, pour que la succession du duc d'Olivarès ne tombe pas dans les mains d'un anglais hérétique, a ordonné que l'abbesse, au lieu de prononcer ses vœux, épouserait un Espagnol, bon catholique.

Le reste se devine. L'abbesse et ses sœurs apparaissent lentement. Angèle apprend à tous la volonté de la Reine. Elle va choisir un époux.

— Et cet époux, voulez-vous l'être, Horace ? voulez-vous ?

— Il tombe à ses pieds.

Juliano épousera Brigitte. Quant à lord Elfort, il sort désespéré.

Jeudi 6 février 1890, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
11^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Symphonie en sol (Surprise) Haydn.
A. Adagio cantabile, allegro assai — B. Andante — C. Minuetto, allegro molto — D. Allegro molto.

Ouverture de la *Princesse Jaune* Saint-Saëns.
A. Menuet du *Bourgeois Gentilhomme*... Lully.
Le solo de violon par M. A. Corsanego.
B. *Sérénade*, pour instruments à cordes. Gouvy.
Roma, suite d'orchestre Bizet.
I. Introduction et allegro — II. Scherzo — III. Andante — IV. Finale, carnaval.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Mardi 28 janvier

Le *Grand Prix de Monte Carlo* (handicap) a réuni 62 concurrents. Ce prix a été gagné par M. Drevon, battant M. Manville, second ; M. Strax, troisième ; la quatrième place a été partagée entre MM. Heygate et Sutcliffe.

Jeudi 30 janvier

Le *Prix de Consolation* a été gagné par M. le colonel Nixey, battant M. le comte Esterhazy, second ; M. le vicomte Albert, troisième ; M. le comte de Larocheffoucauld, quatrième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Manville, de Clouet, général Willoughby.

Samedi 1^{er} février

Les Grands Concours ont été clos aujourd'hui par *The Maiden Cup*.

Ce prix a été gagné par M. de Knyff, battant M. le comte Erdody, second ; M. Desgenétais, troisième ; M. le comte Cioleck, quatrième.

Quarante tireurs.

Mardi 4 février

Ouverture des Concours de la deuxième série.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — M. Ghilini, qui depuis une trentaine d'années dirigeait la savonnerie Jounet, a péri d'une mort affreuse. Il surveillait la cuisson d'une cuve en ébullition, et voulant se rendre exactement compte de l'opération, il se pencha pour prendre un échantillon de savon avec une truelle.

Malheureusement, l'infortuné, perdant l'équilibre, glissa et tomba à l'intérieur du récipient. La mort fut instantanée. Quand on arriva pour le secourir, l'on ne put retirer de la cuve que des os ou des débris sans nom. Les cheveux surnageaient.

M. Ghilini était père de quatre enfants. Le bruit de sa mort a produit une très douloureuse impression à la Bourse de Marseille, où il était très connu.

— Un dramatique incendie s'est déclaré au village de Saint-Marthe, dans la banlieue de Marseille. Un sieur Chape, âgé de 65 ans, fermier, donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale.

La semaine dernière, il prévient sa femme malade et ses sept filles qu'il voulait se faire cuire et qu'il tuerait quiconque voudrait s'opposer à l'exécution de son projet. En effet, dans la soirée, il mit le feu à la grange, puis monta s'enfermer dans sa chambre, armé d'un fusil de chasse.

Les filles du malheureux allèrent donner l'alarme. Les pompiers arrivèrent et le capitaine dut enfoncer la porte, derrière laquelle on entendait des cris furieux.

Quand on entra, Chape était sur son lit ; on le vit mettre dans sa bouche le canon de son fusil et faire partir le chien avec un doigt de pied. Une détonation retentit, et le crâne du malheureux vola littéralement en éclats. La mort a été instantanée.

L'incendie a été éteint après une heure de travail ; les dégâts sont assez considérables.

— Un vol des plus audacieux a été commis samedi matin, à onze heures, à la trésorerie générale des Bouches-du-Rhône. Un monsieur fort bien mis, ayant toutes les allures d'un gentleman, se promenait dans la salle du public, surveillant le moment où le caissier quitterait un instant sa place.

Le moment attendu arriva. L'individu fit un bond, glissa rapidement dans sa poche une poignée de billets de banque et prit la fuite en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Fort heureusement, un gendarme, qui se trouvait là par hasard, se mit à sa poursuite et parvint à l'arrêter.

Il était encore porteur de la somme volée, qui s'élève à 80,000 francs. On croit que cet individu est un pick-pocket anglais.

Le Vigan. — Un incendie vient de détruire entièrement un vaste immeuble situé boulevard Dessous-le-Pont et appartenant à M^{me} Annat. De cet important immeuble occupé par trois usines, une fabrique de chocolat, une filature de laine et un moulin à blé, il ne reste que les quatre murs et des débris fumants. Les pertes sont considérables.

Toulon. — L'escadre américaine de la Méditerranée, commandée par M. l'amiral Wacker, est arrivée, venant de Villefranche.

Cette force navale est composée de quatre cuirassés : *The Yorktown, The Boston, Atlanta et Chicago.*

L'escadre américaine, qui vient à Toulon pour s'y ravitailler, séjournera dans nos eaux pendant une vingtaine de jours environ.

Golfe-Juan. — L'escadre d'évolutions de la Méditerranée a mouillé mercredi en rade du Golfe-Juan.

Cette force navale se compose ainsi :

Première division : cuirassés *Formidable*, pavillon du commandant en chef ; *Courbet*, *Amiral-Duperré* ; croiseurs *Forbin*, *Dragonne* et *Agile*.

Deuxième division : cuirassés *Trident*, pavillon du contre-amiral Alquier ; *Redoutable*, *Amiral-Baudin* ; aviso *Milan*, et torpilleur *Ouragan*.

Troisième division : *Vauban*, avec pavillon du contre-amiral O'Neil, *Bayard*, *Duguesclin* ; croiseur *Vautour*, et aviso *Flèche*.

Nice. — Samedi 8 février, à 8 h. 1/2 du soir, à l'occasion de l'arrivée de Carnaval XVIII dans sa bonne ville de Nice, par la Jetée-Promenade, grandes fêtes, musiques, illuminations, feux électriques, salves d'artillerie, flammes de bengale, etc. ; embrasement général de la Jetée-Promenade.

A 11 heures du soir, première Redoute au Casino Municipal.

Lundi 10 février, représentation au Théâtre Municipal, folie carnavalesque de Nice, terminée par le kaléidoscope burlesque, sorte de revue de tout ce qui se passe à Nice, organisée par le Comité des Fêtes, sous la direction de M. Gunsbourg.

Mardi 11 février, sur l'avenue, entre le pont du chemin de fer et la place du Casino Municipal (extrémité sud), à 3 heures de l'après-midi, défilé de toutes les mascarades qui concourent pour les prix des deux jours du Corso carnavalesque, ainsi que de tous les masques par groupes ou isolés. Le jet des fleurs sera seul permis ce jour-là ; les confetti seront rigoureusement interdits.

Le soir, illumination générale de toute l'avenue, feux de bengale, musiques, corso aux flambeaux.

Mercredi 12 février, grande cavalcade historique, sous la direction de M. Gunsbourg. — Une affiche spéciale donnera tous les détails de cette cavalcade.

Jeudi-Gras, 12 février, grand corso de gala et bataille de fleurs sur la promenade des Anglais.

Le soir, à 11 heures, premier grand veiglione du comité au Théâtre Municipal.

Samedi 15 février, grande kermesse de jour et de nuit au Casino Municipal, avec le bienveillant concours des dames et demoiselles de la colonie étrangère et de Nice.

Dimanche 16 février, première journée du grand corso carnavalesque, bataille de confetti et de fleurs, mascarades, analcades, chars, etc., etc.

Le soir à 11 heures, grande redoute blanche et rouge au Casino Municipal.

Lundi 17 février, deuxième journée du grand corso de gala et bataille de fleurs, promenade des Anglais. Distribution des bannières d'honneur aux voitures les mieux décorées.

Le soir, grand corso blanc, illumination blanche générale du parcours, bataille de fleurs, etc. — (Le jet des confetti est rigoureusement interdit pour ce jour-là). Les voitures ou chars illuminés en blanc pourront seuls prendre part au corso blanc.

En vue d'éviter des accidents, le Comité croit devoir rappeler que toutes pièces d'artifice, hors les feux de bengale blancs, sont rigoureusement interdites pour ce soir-là.

Mardi-Gras 18 février, dernière journée du grand corso carnavalesque, bataille de confetti, mascarades, analcades, chars, etc. — Distribution des bannières du haut de la grande tribune.

Le soir : illumination générale, musique sur tout le parcours, lumière électrique, mocoletti, grand feu d'artifice, bouquet de 200,000 fusées, grande retraite aux flambeaux, le carnaval sera brûlé en effigie, flammes de bengale multicolores. — Deuxième grand veiglione du Comité au Théâtre Municipal.

Pendant tous les jours de fêtes, à 10 heures du matin, au commencement et à la fin de chaque fête, salves d'artillerie.

— Un nouveau char, celui de la *Charité*, paraîtra dans le défilé de la cavalcade historique. Il représentera un obusier enguirlandé de fleurs et de feuillages et sera exécuté par les soins de l'artillerie. Quêteurs : des sous-officiers d'artillerie à cheval.

Gènes. — On télégraphie de Turin, 30 janvier.

La police vient de découvrir l'existence d'une vaste association de faussaires qui fabriquaient des billets de banque. Le chef de cette bande est le fameux Del Sole, déjà condamné pour le même fait. Les arrestations opérées sont au nombre de vingt et une. Les autres affiliés sont en fuite. On prévoit un procès retentissant.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

S. A. R. le duc d'Oporto, accompagné de M. de No-vaës-Sequeira, colonel de cavalerie, et de M. Antonio de Noronne, capitaine de cavalerie, l'un aide de camp, l'autre officier d'ordonnance du roi de Portugal, a passé quelques jours à Paris. Son Altesse Royale, bien qu'elle ait conservé l'*incognito*, a rendu visite au Président de la République et a eu avec lui un entretien des plus cordiaux. Des échanges de visite ont eu lieu entre Son Altesse Royale et le prince de Joinville, don Pierre de Bourbon, duc de Dural, fils cadet de feu l'infant don Sébastien d'Espagne, le prince Louis Napoléon, le comte d'Azevedo, le vicomte de Peruhès, le duc de la Trémolle, le marquis de Beauvoir, etc.

Comme je vous l'ai annoncé, le Président de la République et M^{me} Carnot ont donné un dîner, suivi de réception, aux membres des bureaux des deux Chambres. M^{me} Carnot portait une fort jolie toilette : sur un dessous de velours mais une robe de dentelle de Chantilly qu'elle avait commandée aux dentellières du Calvados, après le voyage du Président de la République. Cette robe princesse était relevée par une ceinture à larges rubans de moire mais liserés de velours noir. Dans les cheveux et sur le devant du corsage des camées gravés.

Les réceptions hebdomadaires battent leur plein. Chez la princesse Mathilde, beaucoup du monde : on tenait à saluer le prince Louis Napoléon qui est rentré à Paris et s'est réinstallé pour plusieurs semaines chez sa tante ; Chez la comtesse Ferdinand de Lesseps, on fait de la musique tous les mercredis. Mercredi dernier, le colonel Lara, attaché militaire à la légation du Pérou, qui a une très belle voix de baryton, a chanté d'une manière remarquable un air de Maria di Rudonzi, M^{me} Odette Baudouin a supérieurement interprété deux mélodies de M^{me} Augusta Holmès. M^{me} la duchesse de Laroche-foucauld-Doudeauville a recommencé la série de ses mardis soirs. A la fin de la soirée, un tour de valse est permis. Ce ne sera qu'après Pâques qu'il sera donné deux bals dans l'hôtel de la rue de Varennes.

Le vicomte Henry Vigier et la vicomtesse, née de Grandval, ont quitté Chantilly et se sont réinstallés à Paris dans leur hôtel de la rue Lincoln. Le comte Léon de Béthune est rentré dans son hôtel de la rue de Lille, M^{me} Edmond Dollfus vient de rouvrir ses salons par un dîner des plus élégants. Mercredi, on a dansé chez M^{me} de Pierrefitte ; le cotillon était conduit par M. de Lapuchette et M^{lle} d'Hautefort.

Brillante réunion, à laquelle assistait l'élite du faubourg Saint-Germain, dans l'hôtel du vicomte de Saint-Seine. On a entendu de ravissantes chansons espagnoles dites par M^{lle} Otero.

Très intéressante matinée musicale chez M. et M^{me} Breitner, où l'on a entendu M^{lles} Szamowska, Dubray, Gauthier, l'Hotelier ; M. Palmer, l'excellent violoncelliste, Mariotti et M^{lle} Komaroni, une cantatrice à la voix chaude et bien timbrée.

M^{me} Maurice Gallet a également donné une brillante matinée musicale dans son superbe appartement de la place Malesherbes. Le programme commençait par un chant populaire du treizième siècle, la *Berceuse de la vierge*, très bien dit par M^{lle} Mazerat, puis des œuvres de Adam de la Halle, d'Orlando de Lassus, de Chardevoine, de Palestrina, de Haëndel, de Lulli, interprétés par M^{lle} Daux, la comtesse Mniszech, M^{me} Dausaert, M^{lle} Fauquez, MM. Lévy et Damas. M^{me} Gallet a interprété, avec un très grand succès, *Sersa*, de Haëndel, et un air d'*Amadis*, de Lulli.

M^{me} Melba, qui doit partir le 3 février pour Monte Carlo, a été l'objet d'une ovation enthousiaste dimanche dernier, au Conservatoire, où elle a chanté la *Sainte-Cécile* de Haëndel. En outre, plusieurs dîners ont été donnés en son honneur ; nous citerons ceux de la marquise de Castrone et du peintre de Munkacsy. Chez la marquise de Castrone, après le dîner, on a entendu M^{lle} Risley, un *mezzo soprano* dont l'avenir artistique sera brillant. Chez M. de Munkacsy, on a entendu M^{lle} Komaroni, M. Louis Royer, un amateur qui dit le

monologue presque aussi bien que Coquelin cadet ; un baryton hongrois, M. Zoltan Doine, dont la voix prodigieuse a charmé l'auditoire.

Le carnet matrimonial de la semaine a été bien rempli. En l'église Saint-Pierre-de-Chaillot a été célébré le mariage du vicomte de Moutiers-Merinvillle avec M^{lle} Osterreich, dont la sœur a épousé M. le général Annenkoff, l'illustre russe qui, par ses chemins de fer, a transformé l'Asie du Nord. La beauté de la mariée a fait sensation. La cérémonie nuptiale avait été précédée l'avant-veille par un grand dîner donné chez le comte de Morenheim, ambassadeur de Russie.

En l'église de Saint-Philippe-de-Roule, on a célébré le mariage du baron Rabaudy-Montoussin avec M^{lle} Marguerite de Peyronnet. Les témoins du marié étaient MM. Pontous de Barbezac et Joseph de Capète ; ceux de la mariée, le comte Louis de Peyronnet et le vicomte de Peyronnet.

Il y a eu réception chez la baronne Martin du Nord à l'occasion du mariage prochain de sa fille avec M. Louis Metman. Les lettres de faire part sont adressées pour la fiancée par son père et sa mère, le baron et la baronne Martin du Nord ; pour le marié, par sa mère, M^{me} Metman, veuve du général qui commanda si brillamment un régiment de grenadiers de la garde pendant la guerre d'Italie, et par son grand-père, le baron de Hœckeren, ancien sénateur de l'Empire.

Le mariage du vicomte Etienne de Chézelles, sous-lieutenant au 5^e régiment de dragons avec M^{lle} Carmen Aguado sera célébré le 6 février à Compiègne, en l'église Saint-Jacques. C'est Mgr l'évêque de Beauvais qui donnera la bénédiction nuptiale.

Le mariage de M. Jacques de Marsilly avec M^{lle} Alice de Livois sera célébré le 5 février en l'église Saint-Augustin.

On annonce les fiançailles du baron de Malaret, sous-lieutenant au 6^e cuirassiers, avec M^{lle} Lafaurie ; du comte de Béarn, sous-lieutenant au 20^e chasseurs, avec M^{lle} Pol de Béhague ; de M. Bonheure, préfet des Pyrénées-Orientales, avec M^{lle} Fontanès, fille du pasteur ; du marquis de Bertier avec M^{lle} Louise Weber ; de M. de Remusat d'Hauteville, lieutenant au 7^e cuirassiers, avec M^{lle} Noémie Mallet ; de M. Kerléro du Crano avec M^{lle} du Poirier de Franqueville.

Les théâtres n'ont pas donné de pièces nouvelles cette semaine, pour permettre aux chroniqueurs de théâtres de la presse parisienne de se rendre à Nice où a eu lieu avec un éclat sans précédent la grande représentation de *La vie pour le Tsar*.

Presque tous les grands journaux de Paris et le *New-York Herald* ont rendu compte, par dépêches, de cette magnifique représentation.

La plupart de ces chroniqueurs ont profité de ce déplacement pour se rendre dans la principauté de Monaco et ont pu applaudir l'excellente troupe de Monte Carlo.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Le 26 janvier a eu lieu, à Cannes, la distribution des récompenses aux lauréats de l'exposition horticole et florale de cette ville.

Cette solennité avait attiré dans l'enceinte de l'Exposition un public nombreux.

M. Gazagnaire, maire de Cannes, avait à ses côtés MM. Mouton, président de la Société d'Horticulture ; André, président du jury ; Millet, premier adjoint au maire de Cannes ; le commandant Passé, vice-président de la Société d'Horticulture.

A droite de l'estrade : M. le comte d'Aljezur, chambellan de Dom Pedro II d'Alcantara, délégué par Sa Majesté, et plusieurs personnages de la suite de l'empereur ; les membres de la Société d'Horticulture et leurs invités.

A gauche, les membres du Conseil Municipal et la presse.

Aux places réservées, les dames patronnesses et de nombreux invités.

M. Gazagnaire, M. Mouton et M. André ont prononcé des discours. M. André s'est longuement étendu sur les beautés de notre littoral, et a donné à nos horticulteurs des conseils que nous nous plaignons à reproduire.

Lorsque le voyageur, venant du Nord pendant l'hiver, par un de ces trains rapides qui mettent aujourd'hui Cannes à une journée de Paris, a franchi les gorges de l'Estérel et débouche brusquement au soleil couchant, sur le golfe de la Napoule, il ne peut retenir un cri d'admiration. Dans un vaste cirque de montagnes baignées par cet océan d'azur que les poètes chanteront éternellement,

s'étagent, dans un pittoresque et harmonieux pêle-mêle, les blanches villas que couronnent les vastes forêts de pins de la chaîne côtière.

Cette première impression ne fait que s'accroître à mesure que le train avance et que ce paysage enchanteur se déroule. Dès que la vallée de la Siagne est franchie, et qu'on atteint la Bocca, commence une série de jardins qui sont une véritable révélation pour le visiteur brusquement transplanté dans cet Eden. Les fleurs brillantes et parfumées, le velours vert des pelouses semées des palmiers, ombragées d'arbres aux fruits d'or, ornées de toutes les séductions de la flore exotique, de tous les raffinements de la vie luxueuse, défilent devant lui comme dans un kaléidoscope fugace, que ses yeux éblouis cherchent en vain à fixer.

Puis il entre en gare. Les soins de la vie matérielle le saisissent. Ce n'est qu'après quelque répit qu'il reprend son examen de cette végétation extraordinaire, en examinant de près les types végétaux qu'il n'avait fait qu'entrevoir au passage. Pour être plus calme, plus raisonnée, son admiration ne faiblit pas. Mais cette fois, c'est le détail qui le charme et qui l'attache de plus en plus à cette terre bénie du soleil à mesure qu'il apprend mieux à la connaître.

Tous ceux que les beautés de la nature captivent ont éprouvé les sensations que je viens de rappeler. Je plaindrais ceux qui ne les comprendraient pas.

Mais combien ces expressions sont plus ardentes et plus vivaces, si le touriste est doublé d'un ami des jardins. Les plantes qu'il ne connaît que par les échantillons rabougris cultivés dans les serres, il les retrouve ici transfigurées. Elles ont pris des proportions inattendues, égales à celles qu'elles ont dans leur patrie. Que dis-je ? Parfois même, elles sont plus belles. Je n'en veux pour exemple que les wigandias, que je n'ai jamais vus, dans la Cordillère des Andes, atteindre les dimensions et la beauté de floraison qu'ils revêtent chez vous.

J'ai hâte de clore cette énumération. Les lauréats pensent très justement que le meilleur discours ne vaut pas la ligne unique et éloquente qui proclame leur victoire.

Qu'ils me pardonnent cependant de leur adresser, en terminant, un conseil amical et de formuler un vœu.

Le conseil, c'est de les voir exposer en plus grand nombre des produits caractéristiques de la végétation spéciale du pays. L'exposition actuelle dénote sans doute un progrès accentué dans la culture sous verre. C'est le résultat de l'exemple et de l'émulation. Mais la culture de plein air est celle qui intéresse le plus grand nombre d'amateurs. Elle doit être l'objet de tous les efforts, de tous les perfectionnements que les jardiniers peuvent lui apporter. En cultivant de mieux en mieux les plantes de plein air, ils augmenteront le goût du propriétaire pour l'horticulture, formeront de nouveaux amateurs et rempliront les listes des membres de votre jeune société.

Le vœu que je forme, c'est de voir des introductions de plantes nouvelles grossir le contingent végétal de vos jardins. Des centaines d'espèces dorment encore dans les solitudes inexplorées du Thibet, de l'Afrique australe, du Mexique, de l'Australie, des hautes Andes de l'Amérique du Sud. Elles n'attendent que des explorateurs, des importateurs qui se trouveraient aisément, si quelques Mécènes de l'horticulture semaient judicieusement quelques banknotes sur leur passage.

Transportées dans les jardins du littoral, ces plantes varieraient plus encore cette parure végétale qui fait l'admiration du monde entier. Elles ne feraient qu'ajouter à sa renommée, au profit de ses habitants et à la grande joie des étrangers. Ceux-ci diraient à tous les échos, que c'est vraiment « là qu'il faut vivre, aimer, chanter et mourir » et que rien n'égale cette côte enchantée. Et les horticulteurs, aidant ainsi les forces naturelles, pourraient s'enorgueillir à juste titre d'avoir augmenté l'estime et l'admiration des nations pour le littoral méditerranéen de notre beau pays de France.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur sise à Monaco, rue du Tribunal, n° 2

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, madame Marie-Marguerite DAMBRECOURT, veuve de monsieur Alfred Verley, rentière, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e VALENTIN, a acquis de : 1° madame Eulalie-Joséphine-Mélanie Brovès, propriétaire, demeurant à Nice, veuve de monsieur Charles-François-Henry Leydet ; 2° madame Alexandrine-Jeanne-Caroline-Lucie LEYDET, sans profession, épouse de monsieur Ernest-Edouard TAMBURINI, Vice-Consul de France à la Spezzia, demeurant à la Spezzia ; 3° et madame Marie-Jeanne-Caroline-Alexandrine LEYDET, épouse de monsieur Charles-Vincent Bosso, commis des Ponts et Chaussées, demeurant à Nice, et ayant tous élu domicile en la même étude, une parcelle de terrain, située à Monaco, rue des Moneghetti, comprise sous le numéro 435 de la section B du cadastre, limitée : à l'est par le mur formant la limite ouest de la villa des Marguerites ; au midi par la rue des

Moneghetti ; à l'ouest par le mur du jardin des Roches ; et au nord par une ligne droite distante de dix-neuf mètres de la rue des Moneghetti, et contiguë au terrain des hoirs-Blanc.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de douze mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 4 février 1890.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco

AVIS

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trente et un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré, monsieur Jacques LAVAGNA, cocher, demeurant à Monaco, a vendu à monsieur Cyrien Roucoules, cocher au même lieu, trois chevaux, une voiture, un coffre à avoine, une paire de harnais et accessoires.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M^e VALENTIN, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait : L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers des sieurs JOSEPH GAMBERA et CHARLES MASSARDI, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le dix février courant, à dix heures du matin, pour délibérer sur la composition de l'état des créanciers et sur le maintien ou le changement du syndic provisoire.

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

AVIS

Par acte sous seing-privé en date du vingt et un novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, monsieur LUDOVIC TORNATORE a acquis le fonds de commerce que monsieur PIERRE TORNATORE faisait valoir rue de la Turbie, n° 12, à Monaco.

Les oppositions seront reçues dans la huitaine sous peine de déchéance.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 janvier au 2 février 1890

NICE, yacht à vap. Eros, fr., c. Briand, passagers.
ID. yacht à vap. Amphiasier, fr., c. Fol, id.
ID. yacht à vap. Sérèda, améric., c. Bennett, id.

SAINT-TROPEZ, b. Elisa, fr., c. Ferréro, sable.
CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume, id.
NICE, yacht à voiles, Deerhound, angl., c. Ivy, pass.
ID. vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert, id.

Départs du 27 janvier au 2 février 1890

A LA MER, yacht à vap. Eros, fr., c. Briand, passagers.
NICE, yacht à vap. Amphiasier, fr., c. Fol, id.
ID. yacht à vap. Sérèda, améric., c. Bennett, id.
AJACCIO, yacht à vap. Gladwin, angl., c. Ennew, id.
SAINT-TROPEZ, b. Elisa, fr., c. Ferréro, sur lest.
CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume, id.
NICE, vap., Vent-Debout, fr., c. Lambert, passagers.

A LOUER

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

En plein midi

VILLA BOISSET — Monaco-Condamine

A VENDRE 1,000 francs

ANNA, bateau de plaisance, à voiles, picoteux, cinq mètres de long, ponté, à dérive, deux tonneaux, voilure et agrès neufs, boîtes à air, port de Monaco. — S'adresser à M. BONZON, villa Hermosa, boulevard Pereira, Monte Carlo.

PETITE CULTURE D'ASPERGES

(VILLA JOSAM)

M. TALON, propriétaire — M. Antoine VERAN, jardinier

ON PEUT VISITER L'APRÈS-MIDI

TIMBRES-POSTE On demande à acheter ou à échanger de vieux Timbres-Poste de Monaco. S'adresser à L. de Neef, 94, rue des Rentiers, à Bruxelles.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSÉ, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier-Fév.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
28	762.7	762.2	761.8	761.4	761.1	10.7	13.0	13.8	12.9	11.7	75	S E léger	Nuageux
29	57.5	57.0	54.9	55.0	55.3	11.8	11.2	12.3	12.0	11.2	77	S S E léger	Couvert, pluie
30	56.6	57.4	57.5	58.7	60.4	12.7	13.9	14.5	15.3	12.3	43	id.	Nuageux, beau
31	59.6	59.7	58.9	59.8	60.5	8.8	12.4	11.8	10.7	8.7	32	S E fort	Beau
1	63.4	64.9	65.2	65.7	66.2	6.8	10.2	10.7	10.2	8.2	31	E, S E fort	Un peu nuageux
2	67.3	67.5	67.0	67.1	67.3	6.0	9.8	10.3	9.4	7.5	51	id.	Beau
3	66.4	65.1	64.9	65.1	65.3	6.5	10.1	10.2	9.5	8.0	63	S O, S E léger,	Beau
DATES		28	29	30	31	1	2	3					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	13.9	12.5	15.0	12.6	10.9	10.4	10.2				
		Minima	9.8	9.5	10.9	8.0	6.2	5.5	6.0				
											Pluie tombée : 4 ^{mm}		